

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

DU BUREAU

Bureau du **8 décembre 2014**

Décision n° **B-2014-0588**

commune (s) :

objet : Fourniture et assistance technique au montage de pompes process pour l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) Lyon-Sud et les stations d'épuration et de relèvement de la direction de l'eau - Lot n° 3 : fourniture et assistance technique au montage des pompes process de type Rheinhutte et Wernert pour l'UTVE de Lyon-Sud - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public

service : Direction de la propreté

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Philip

Président : Monsieur David Kimelfeld

Date de convocation du Bureau : lundi 1er décembre 2014

Secrétaire élu : Madame Murielle Laurent

Compte-rendu affiché le : mardi 9 décembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Gouverneyre, Longueval.

Absents excusés : Mmes Vullien (pouvoir à M. Vincent), Cardona (pouvoir à M. Abadie), M. Rousseau (pouvoir à M. Colin).

Absents non excusés : MM. Desbos, Chabrier, Lebuhotel.

Bureau du 8 décembre 2014**Décision n° B-2014-0588**

objet : **Fourniture et assistance technique au montage de pompes process pour l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) Lyon-Sud et les stations d'épuration et de relèvement de la direction de l'eau - Lot n° 3 : fourniture et assistance technique au montage des pompes process de type Rheinhutte et Wernert pour l'UTVE de Lyon-Sud - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public**

service : Direction de la propreté

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 28 novembre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2014-0006 du 23 avril 2014, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.13.

Par décision n° B-2011-2272 du 18 avril 2011, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de fourniture d'assistance technique au montage des pompes process de type Rheinhutte et Wernert pour l'Unité de traitement et valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud.

Ce marché a été notifié sous le numéro 2011-11528611 le 15 juin 2011 à l'entreprise Glynwed SAS pour un montant minimum de 80 000 € HT, soit 96 000 € TTC et un montant maximum de 240 000 € HT, soit 288 000 € TTC pour une durée ferme de 4 ans.

La Communauté urbaine a modifié en 2013 son programme pluriannuel de travaux de gros entretien et renouvellement (GER) pour l'usine de valorisation énergétique des déchets de Lyon Sud, avec pour objectif de maintenir cet équipement en état de fonctionnement jusqu'en 2025. Cette évolution s'est traduite par un budget supplémentaire alloué pour les dépenses de travaux et d'entretien sur les années 2013 et 2014. En outre, le fait que l'outil dispose encore d'une décennie de fonctionnement, a justifié la réalisation d'un certain nombre de projets d'optimisation en termes de sécurité et d'efficacité technique. Par ailleurs, la compensation pour partie de l'indisponibilité de Lyon Nord du fait du sinistre, par le traitement de déchets sur l'usine Lyon Sud a reporté la maintenance préventive de celle-ci sur le premier semestre 2015.

Cette modification a entraîné des dépenses supplémentaires, non prévues au moment où le marché a été passé. Par ailleurs, de nombreuses pompes ont été installées en 2005 au moment de la mise aux normes de l'usine. Ces pompes doivent être renouvelées plus rapidement que prévu, d'où un besoin supplémentaire sur ce marché.

C'est pourquoi, aujourd'hui, son montant maximum est en passe d'être atteint, avant la date d'échéance de la durée ferme de 4 ans fermes, fixée au 14 juin 2015.

Cet avenant n° 1 d'un montant de 36 000 € HT, soit 43 200 € TTC porterait le montant total maximum du marché à 276 000 € HT, soit 331 200 € TTC.

Il s'ensuit une augmentation de 15 % du montant maximum initial du marché.

La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 28 novembre 2014, a émis un avis favorable et motivé à la conclusion de cet avenant.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

DECIDE

1° - Approuve l'avenant n° 1 au marché n° 2011-11528611 conclu avec l'entreprise Glynwed SAS pour la fourniture et l'assistance technique au montage de pompes process pour l'unité de traitement et valorisation énergétique Lyon Sud et les stations d'épuration et de relèvement de la direction de l'eau, lot n° 3 : fourniture et assistance technique au montage des pompes process de type Rheinhutte et Wernert pour l'UTVE de Lyon Sud. Cet avenant d'un montant de 36 000 € HT, soit 43 200 € TTC porte le montant total maximum du marché à 276 000 € HT, soit 331 200 € TTC.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal - exercices 2014 et suivants - compte 6068 - fonction 812 - opérations n° 0P25O2492 et 0P25O2493.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 décembre 2014.